

FORMATION

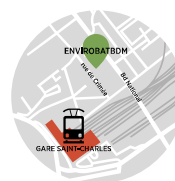
LE COMMISSIONNEMENT

UN OUTIL POUR GARANTIR
LA COHÉRENCE ENVIRONNEMENTALE DU BÂTI

PREMIÈRE SESSION DE L'ANNÉE 2021

22 & 23 AVRIL

Veuillez noter qu'en fonction de l'actualité sanitaire, cette formation est susceptible d'être dématérialisée.



Formation présentielle:

EnvirobatBDM
32 rue de Crimée
13003 Marseille

en respect des mesures d'hygiène et sécurité.

CONTEXTE

La mission de commissionnement consiste à proposer un cadre d'organisation rigoureux, durant les étapes de conception, construction et mise en service d'un bâtiment neuf ou en rénovation, y compris la 1^{ère} année de service. Ce cadre doit aider à répondre aux attentes et objectifs du maître d'ouvrage en termes :

- de fonctionnement : consommation énergétique, consommation d'eau, pérennité des installations en limitant les fonctionnements anormaux,
- d'optimisation de la prise en charge du bâtiment par l'exploitant et d'optimisation des opérations d'entretien et de maintenance
- d'optimisation des coûts globaux d'exploitation
- de qualité d'environnement intérieur : confort (thermique, visuel, acoustique), qualité de l'air, en adéquation avec les usages.

OBJECTIFS

Ce module permet de former des agents de commissionnement performants pour définir et diriger ce processus dans le respect des critères du développement durable : le formateur développera en particulier le commissionnement dans le cadre de projets répondant à des critères environnementaux tels que BREEAM, HQE et BDM. Ainsi formé, cet agent sera en mesure de prendre en charge la planification et la gestion du commissionnement sur toutes les phases de la construction et coordonnera l'équipe de commissionnement mise en place. Il favorisera la communication entre les différents membres du projet afin d'identifier les problèmes et de les résoudre de manière collective et systématique. Il veillera au respect des objectifs de performance décrits au marché.

Au terme de cette formation le stagiaire devra :

- Connaître les étapes de la démarche et le rôle de l'agent de commissionnement.
- Pouvoir d'intégrer la démarche de commissionnement à ses projets de bâti.
- Maîtriser des techniques de commissionnement pour assurer une passation complète entre installateur et exploitant.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposés s'appuyant sur des études de cas concrets et retours d'expériences. Des commissionnements de bâtiments neufs et existants seront présentés, étudiés et commentés.
- Échanges avec et entre les stagiaires.
- Exercices pratiques en petits groupes de travail organisés et accompagnés pour permettre une prise en main des outils et méthodologies proposées.

N.B.: Un ordinateur portable avec Excel (vers. 2007 minimum) est nécessaire.

Informations : 04 95 043 044

www.envirobatbdm.eu

Intervenants

Alois MALLET, Chargé de commissionnement sur des opérations JO Paris 2024.

Public

Tout professionnel de l'acte de construire (Maîtres d'ouvrages publics et privés, AMO, Programmistes, Architectes, Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études, Économistes de la construction, Entreprises et industriels du bâtiment.) et/ou de l'ingénierie (bâtiment, travaux publics, installations industrielles, ...).

Pré-requis

Expérience dans le domaine de la construction et de la gestion de projet en phase conception et phase chantier. Bases de thermique/énergétique des bâtiments.

Durée

2 jours : 14 heures
(9h-12h30 et 14h-17h30).

Effectif

Entre 5 et 15 personnes.

Validation

A l'issue d'un QCM final, il sera remis au stagiaire une attestation de fin de formation.

Coût de la formation

790 € nets de taxe pour les adhérents.

990 € nets de taxes pour les non-adhérents d'EnvirobatBDM.

envirobatbdm

PROGRAMME

LE COMMISSIONNEMENT

JOUR 1

- Introduction au commissionnement

1- BÂTIMENTS NEUFS

- La démarche en construction neuve
- L'équipe de commissionnement
- Échanges et études de cas

2- LES OUTILS

- Livrables
- Ressources
- Échanges et exercices pratiques

3- BÂTIMENTS EXISTANTS

- La Démarche déclinée en exploitation
- L'équipe de commissionnement
- Études de cas, exercices pratiques et échanges

JOUR 2

4- CONTRÔLE DE LA PERFORMANCE

- Mesures et Vérification
- Contrôle continu
- Coût global
- Études de cas, exercices pratiques et échanges

5- LE COMMISSIONNEMENT DANS LES LABELS ET CERTIFICATIONS

- BREEAM
- HQE
- Bâtiments Durables Méditerranéens (BDM)

6- CAS PARTICULIERS

- Commissionnement des GTB
- Commissionnement des systèmes de ventilation
- Autre sujet plébiscité par les stagiaires

7- ÉCHANGES

- Le commissionnement dans vos métiers
- Questions / synthèse

Quizz d'évaluation

NB : l'ordre, la durée des présentations et certains contenus sont encore susceptibles d'évoluer.

INFO / CONTACT

Inscriptions : Céline BOUCLY

contact@envirobatbdm.eu

04 95 043 047

Organisation : Jérémie JOUBERT

jjoubert@envirobatbdm.eu

envirobatbdm

Informations: 04 95 043 044

Des suggestions, remarques, avis ?

ticket.envirobatbdm.eu



EnvirobatBDM est soutenue par l'ADEME, Agence de la transition écologique.



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Siret n° 480 512 201 00033